Grésivaudan Nord Environnement

GRENE

Rapport moral 2017-2018

Pendant l’exercice 2017-2018 GRENE a poursuivi ses actions de veille sur les atteintes à l’environnement, notamment sur la gestion des déchets, mais a aussi émis des avis sur deux enquêtes publiques concernant des aménagements : pont de la Buissière, restauration écologique du cours d’eau le Glandon.

L’association s’est par ailleurs impliquée dans la connaissance et la gestion de l’environnement, via les Espaces Naturels Sensibles de la vallée, et sa participation au conseil de développement du Grésivaudan.

Elle a enfin poursuivi ses actions de communication, de sensibilisation, et de réseautage, notamment par son site web.

**1 - Veille environnementale** (Voir le site internet www.grene38.fr)

C’est le moteur initial de l’association, dans un rôle qui va de de lanceur d’alerte à la recherche de solutions, jusqu’ à la décision concertée avec la FRAPNA d’engager ou non une contentieux.

Ce véritable point fort de GRENE a inspiré un réseau national plus large, celui de France Nature Environnement (FNE) dont FRAPNA, réseau auquel désormais nous sommes rattachés.

ll s’agit d’une action essentielle mais qui conserve une certaine part d’aléatoire, faute d’un nombre suffisant de veilleurs. Dans l’idéal il faudrait un veilleur par commune, et c’est un premier objet de notre association que de constituer un tel réseau.

Nous avons mis l’accent sur la mise à jour des dossiers existants, en fonction de leur évolution : amélioration, résolution, aggravation, condamnation...

Quelques dossiers ont marqué l’année, nous allons pouvoir vous les commenter directement sur le site internet https://www.grene38.fr/

*Veille environnementale (initiative GRENE) :*

* La gestion des déchets : cette question récurrente regroupe le cas du du brûlage des végétaux (en progrès…) dont fumier et sapins de Noël ; des dépôts sauvages, pas toujours résolus.
* Ball-trap du Lions Club à la Terrasse, le 22 avril 2018.
* Destruction de barrage de castors sur Chapareillan à l’automne 2017

Thématiques à envisager ?

- Carrières : Cas de Barrau

- Petits cours d’eau : Craponoz

- Coupes rases en forêt

*Dossiers judiciarisé (GRENE partenaire)*

* Entreprise Lafleur de concassage de déchets béton à la Pierre : après fort investissement de la brigade de gendarmerie du Touvet (Adjudant Pilaud), le gérant est en redressement judiciaire.
* Bar d’altitude le 738 au Collet d’Allevard : classement sans suite, mais probable démolition. Et suite positive avec l’ENS de Clarans.

*Réponses à enquêtes publiques :*

* Pont du Cheylas : action de terrain, réunions de concertation avec associations ADTC et RIF
* La restauration du Glandon aval : lettre à l’enquête publique en septembre 2017, s’interrogeant sur une restauration surtout piscicole, une réunion avec AAPPMA 73. En conclusion les travaux auront lieu, mais nous devons être consultés sur certanes modalités de détail (choix des arbres à conserver).

**2 - Connaissance et gestion des milieux**

***Partenariats, instances***

Cet axe de travail passe par des contacts avec les organismes gestionnaires ou régulateurs, associations naturalistes :

* **Conseil départemental :**

*Politique générale*

* + A la suite de la rencontre de mars 2017 avec les responsables de la direction du patrimoine naturel, nous avons rencontré à l’automne 2017 les deux techniciens de terrain pour le Grésivaudan : Frédéric Dalvai (plaine), et Guillaume Courtois (montagne).
  + Participation à la définition des axes principaux de travail pour le département

*Espaces naturels sensibles (ENS)*

* + GRENE participe aux comités de site des Espaces Naturel Sensibles, piliers de la politique environnementale du département : sur le Grésivaudan 4 sites gérés directement par le département : le Col du Coq, Marais de Montfort (Crolles), Bois de la Bâtie (Bois Français), Forêt du Bout (Gleyzin), en attendant la prochaine ENS forêt alluviale de l’Isère, dont 350 ha ont déjà été remembrés grâce aux travaux du SYMBHI. ’ENS de Clarans, sur la Chapelle du Bard.
  + ENS de Clarans à la Cjhapelle du Bard : GRENE partenaire, intermédiaire.
* **Conseil de développement** de la Communauté de communes du Grésivaudan.

GRENE s’y implique sur la forêt, notamment dans l’élaboration d’une stratégie inter-territoriale regroupant différents territoires autour de Grenoble. En 2018 GRENE s’implique par son représentant C Chauvin dans l’élaboration du projet de territoire, en lien avec le bureau du CdD, et la contribution à un groupe « développement durable », qui souhaite notamment promouvoir la biodiversité comme « bien commun » du territoire.

* **Commissions de réglementation de boisements** : Herbeys, Combe de Lancey. GRENE s’attachera à assurer la présence de correspondants locaux.
* **Charte Natura2000 Belledonne** : réunion le 7 décembre 2017 en mairie de Revel. Nota : le projet de PNR survit via des contrats avec la Région.
* **LPO, autres associations naturalistes** :
  + rapprochements, au coup par coup et participation au CA (Guy Etellin LPO).
  + Participation le 25 février 2018 à la journée inter-associations/ ONCFS pour la protection du tétras dans la réserve ONCFS de Combe Madame.

**Actions en propre**

Valorisation du site, inventaires naturalistes : cf stratégie, communication (site, manifestations).

**3 - Communication**

* **Site Web** : Le site internet comporte :
  + Une cartographie dynamique des actions : manifestations, veille sur le terrain, communication. Depuis cette année cette cartographie inclut aussi des réalisations exemplaires à valoriser.
  + Des articles détaillés et tenus à jour pour chacune de ces actions ou réalisations, interactifs avec la carte.
  + *En perspective* une cartographie des compétences : pour le moment liste de diffusion à organiser en fichier plus détaillé : compétences, réseaux, commune de résidence, en intégrant notamment les élus référents chargés de mission environnement sur la vallée.
  + *En perspective* : une cartographies naturalistes, à développer à partir d’outils d’autres associations locales avancées comme lo Parvi (Ile Crémieu). Début de réalisation à La Terrasse : inscription au PIFH, pôle information Flore-Habitats, géré par le CREN (Conservatoire régional des espaces naturels).
* **Manifestations** :
  + Pas d’écofestival en 2018, mais sans doute en 2019. GRENE présent mais pas moteur.
  + Ateliers nichoirs, hôtels à insectes au Touvet, projet à la Terrasse : une animationà développer par le réseau des veilleurs à l’échelle communale…
* **Sorties terrain** :
* Une sortie botanique au Granier a eu lieu le dimanche 11 juin 2017. Elle a donné lieu à une belle collection de photos identifiées, qui reste à valoriser. Voir axes stratégiques.
* Bois Claret (2° lac de la Terrasse )
* Délaissé de Ste Marie d’Alloy, à plusieurs reprises, ancien terrain de MotoCross réhabilité, 6 ou 7, avec Patrick Deschamps LPO , chevêche
* Etang Pacific à Monbonnot, guêpiers dans la carrière voisine. Site sous gestion LPO, visite avec LPO Guy Etellin et Guillemette Vincent. Rubrique photo et flore locale.
* Chapareillan, castors : plusieurs sortie, la dernière ayant permis de retrouver des traces.
* ENS Clarans 16 juin
* **Réseaux** : FRAPNA. La décentralisation vers les associations locales se poursuit. La baisse drastique des subventions départementales et régionales s’est traduite par des suppressions de postes sur la veille environnementale, et sur l’appui juridique. Participation Guillemette Vincent.

**Conclusion**

GRENE s’institutionnalise : identifié par les administrations, les associations, pour des partenariats divers dans les 3 registres : veille, gestion, communication.

Il s’agit maintenant d’être à la hauteur, en termes de densité de réseau et de réactivité. Cela amène à :

* augmenter le nombre de veilleurs, donc de membres de GRENE
* renforcer/cultiver les partenariats
* renforcer notre gouvernance, notre cadre institutionnel

Le Président

Christophe CHAUVIN

**AG de GRENE du 16 Juin – La Chapelle du Bard**

**Axes stratégiques**

Après 4 ans d’existence, il était apparu nécessaire lors de l’Ag de Lumbin du 3 juin 2017 de définir les axes prioritaires de notre stratégie de développement pour les 3 années à venir. Où en sommes-nous ?

**1 – le premier axe proposé, fondamental pour les administrateurs, était d’asseoir notre ancrage territorial en matière de veille écologique /**

* en développant notre réseau d’adhérents en tant que « sentinelles» locales sur leur commune;
* en suscitant des vocations via un petit programme de formation au rôle de sentinelle local e et en organisant un calendrier annuel 2017-2018 d’actions et de formations diverses, avec des moments collectifs et festifs.

**Cet axe de progrès reste la priorité n°1 pour notre association pour l’année à venir, car si notre notoriété a augmenté, nous manquons encore de relais locaux. Nous nous appuierons sur l’outil des sentinelles de l’environnement initié par la FRAPNA et désormais développé par France NATURE ENVIRONNEMENT – un calendrier de réunions institutionnelles (Bureau et CA) sera mis en ligne**

**2- le second axe en lien avec le premier était de développer la partie connaissance de notre patrimoine naturel local** :

* par la mise en place en lien avec les acteurs publics et locaux d’actions de valorisation et de protection de ce patrimoine trop méconnu :  
  **ce travail a commencé mais reste à développer via le réseau des sentinelles – quelques exemples :**
* en commençant un travail de recensement, d’explications et de mise en valeur des dispositifs de protection existants (Espaces Naturels Sensibles départementaux et Locaux, arrêtés de biotope) trop souvent méconnus   
  **notre site internet a été mis à jour mais beaucoup de travail reste encore à accomplir – l’aide d’étudiants ou de bénévoles disposant de temps serait précieux**
* en développant parallèlement une base de données participative et éducative sur notre site internet où chaque commune pourrait être contactée afin de participer à la constitution de cette base de données (compilation de documents et d’informations)

Nous pourrions mettre l’accent sur un milieu et une voire plusieurs espèces emblématiques, et des problématiques de conflits d’usage (tels que les corridors écologiques – la gestion partagée des espaces forestiers etc…)  
**Ce travail reste à développer sur l’année à venir**

**3- le troisième axe serait de développer notre politique de communication en mettant en valeur les initiatives locales en matière de développement durable** et de protection de l’environnement et les gens à l’origine de ces initiatives

* Les sujets dans le Grésivaudan ne manquent pas et GRENE serait en lien avec l’éco-festival mais pas seulement.  
  **L’Eco-Festival n’ayant lieu qu’en 2019 un travail spécifique pourrait être réalisé avec l’équipe de l’Eco-Festival**
* des partenariats pourraient être envisagés avec le milieu universitaire et scolaire (en privilégiant les Lycées de Pontcharra, Villard Bonnot Saint Ismier) et des étudiants voire des stagiaires en communication.  
  **Le projet de crétaion de l’ENS des 3 Vallons sur la commune de la Chapelle du Bard a permis de nous mettre en relation avec un étudiant qui va participer à la phase diagnostic**
* A terme, en couplant ces sujets avec la cartographie mise en œuvre sur le site, GRENE pourrait développer facilement une green map très parlante (avec l’aide de la start-up qui a créé notre site internet Go on web)  
  **L’ambition de ce dernier projet et la nécessité de développer les deux premiers axe prioritaires reporte à l’année 2019-2020 cet axe de développement**

Ces 3 axes restent pertinents et doivent nous permettre de répondre aux trois piliers de l’action d’une APNE : connaître, faire connaître et protéger.

**Le Bureau de l’Association est persuadé que leur réalisation déterminée permettra le développement de notre assise territoriale, du nombre de nos adhérents et de leur implication par la variété des sujets abordés et des compétences récoltées**

**Nécessité d’un Calendrier institutionnel :**  
1 CA tous les 2 mois entrecoupé d’un bureau les mois sans CA, le mardi ou le jeudi avec un point systématique consacré à la réalisation de ces axes de développement  
  
Dates prévisionnelles :  
  
1 communiqué de presse minimum après chaque CA sur un sujet d’actualité  
  
1 sortie par trimestre sur une thématique prioritaire : découverte et protection d’un milieu naturel – veille écologique (nouveau dossier ou suivi de dossier)

Rencontres à programmer avec les élus et les responsables du territoire du Grésivaudan en charge de la gestion des espaces naturels.